

## Visit of the Minister for Justice of Mauritius in Paris

On June 30 2008, Rama Valayden, Minister for Justice of Mauritius Met In Paris Representatives of the National Chamber Of French Judicial Officers (CNHJ) and of the UIHJ.

Since 2006, the government of Mauritius has started a vast plan of reforms intended to liberalize and open its economy, to position on activities with strong added value and to make the island a pole of excellence. Thus a reform of the legal organization is in hand. The statute of the judicial officers of the island is also concerned. Currently civil servants, they should adopt in the future a liberal statute. It is within this framework that Rama Valayden met Guy Duvelleroy, President of the CNHJ and several members of the board and of the CNHJ, as well as the UIHJ, represented by its first secretary, Mathieu Chardon, and by Françoise Andrieux.

During all the morning, Mr. Valayden, could obtain accurate information on the functioning of the profession in France: statute, access to the profession, training, conditions of exercise, liability.

Guy Duvelleroy assured the Minister for justice of the support of the French judicial officers for the reforms that will be implemented in the direction of the liberalization of the profession. The UIHJ congratulates Mauritius for this step and naturally joins France to give its full support and assistance and this project.

### Some figures

Position: Indian Ocean, Mascareignes Islands

Capital: Port-Louis

Area : 1 865 sq. km

Population : 1,26 M

Pop. Per sq. km: 671

Official language: English (although Mauritius Creole and French are most commonly used)

*Pendant la réunion — During the meeting*



## Participation de l'UIHJ à la 61e conférence annuelle des ONG de l'ONU à Paris (3-5 septembre 2008)

Pour la première fois de son histoire, et pour célébrer le 60<sup>e</sup> anniversaire de la déclaration universelle des droits de l'homme, c'est à Paris, au siège de l'Organisation des nations unies pour l'éducation, la science et la culture (UNESCO), que s'est déroulée des 3 au 5 septembre 2008 la 61<sup>e</sup> conférence annuelle des organisations non gouvernementales (ONG) de l'Organisation des nations unies (ONU), sur le thème : Réaffirmer les droits de l'homme pour tous : la déclaration universelle à 60 ans.

### Les ONG partenaires de premier plan

L'UIHJ, ONG membre du Conseil économique et social de l'ONU, était représentée par son premier secrétaire, Mathieu Chardon. Pendant la séance d'ouverture, Koïchiro Matsuura, directeur général de l'Unesco a souhaité la bienvenue à tous et a souligné l'importance des représentants de la société civile dans la promotion des droits de l'homme. M. Matsuura a souligné que les ONG « constituent un cadre essentiel d'action et de réflexion sur les droits et libertés et qu'il est donc naturel qu'elles soient des partenaires de premier plan pour traduire dans la réalité l'objectif de dignité et de justice pour tous fixé par les Nations Unies pour cette commémoration ». Ban Ki Moon, secrétaire général des Nations Unies a adressé un message vidéo de bienvenue en rappelant l'importance fondamentale de la déclaration universelle des droits de l'homme.

Kiyo Akasaka, sous-secrétaire général pour la Communication et l'information du public de l'ONU, a rappelé que c'est à Paris, il y a 60 ans, que l'Assemblée générale des Nations Unies a adopté la Déclaration universelle des droits de l'homme. Il a salué les plus de 2000 représentants d'ONG qui se sont inscrits à la conférence, remarquant que la répartition géographique des participants était « bien meilleure que les années précédentes, en particulier du fait d'une meilleure représentation africaine et asiatique ».

Rama Yade, secrétaire d'État chargée des affaires étrangères et des droits de l'homme de la France, a constaté avec satisfaction que la Déclaration universelle des droits de l'homme suscite toujours autant d'enthousiasme, soixante ans après son adoption. Mme Yade a rappelé que c'est la France, en 1789, qui a énoncé « cette idée pourtant simple selon laquelle tous les hommes naissent libres et égaux en droit ».

Au cours de cette cérémonie, Simone Weil, ancienne ministre d'État de la France, a rappelé que si l'idéal des droits de l'homme a été affirmé en réaction aux crimes atroces commis durant la Seconde Guerre mondiale, en particulier contre les Juifs — et dont elle a été témoin et rescapée —, la défense de ces principes est « un combat de l'homme contre les pulsions de mort et de haine qui l'habitent, un combat de la raison contre la déraison, de la compassion contre l'indifférence ». Dans un monde où l'économie et les risques sont



globalisés, a poursuivi Mme Weil, les organisations non gouvernementales ont pris très tôt la mesure du caractère mondial des problèmes contemporains. Elles jouent un rôle moteur, en défendant les droits de l'homme partout où ils sont bafoués.

### La clameur du monde

Puis Shamina de Gonzaga, présidente de la 61<sup>e</sup> conférence, a souligné que son objectif n'est pas de réécrire une déclaration déjà existante ou d'en écrire une nouvelle, mais bien de réaffirmer la Déclaration universelle des droits de l'homme.

Puis les travaux se sont déroulés durant trois jours sous forme de nombreux ateliers interactifs et tables rondes sur les thèmes aussi variés que la violence contre les femmes, la santé, la violation des droits de l'homme, le droit humain à l'alimentation, l'indivisibilité des droits fondamentaux, la dignité et la justice pour tous, la protection des droits des enfants, l'immigration, les personnes âgées, ou l'éducation.

Lors de la cérémonie de clôture, Ingrid Bettancourt, ancienne sénatrice colombienne, intervenant par visioconférence, a déclaré que c'était avec beaucoup de bonheur qu'elle se joignait aux participants pour faire part de son émotion d'avoir pu écouter les interventions faite dans le cadre de cette cérémonie. « *La Déclaration universelle des droits de l'homme est importante car précisément, c'est une déclaration, ce qui signifie que c'est nous, les peuples du monde, qui parlons à travers elle et demandons nos droits. Plus qu'une loi, cette déclaration est donc la clameur du monde* ».



## Participation of the UIHJ at the 61<sup>th</sup> UN DPI/NGO Annual Conference in Paris (3-5 Sept. 2008)

For the First Time of its History, and to Celebrate the 60<sup>th</sup> Anniversary of the Universal Declaration of Human Rights, it is in Paris, at the Head Office of the United Nations Educational, Science and Culture Organization (Unesco), that Was Held From 3 to 5 September 2008 the 61<sup>th</sup> Annual Conference of Non Governmental Organizations (NGO) of the United Nations (UN) on the Topic: Reaffirming Human Rights For All: the Universal Declaration at 60.

### ONG Foreground Partners

The UIHJ, NGO member of the Economic and Social Council of UNO, was represented by its first secretary, Mathieu Chardon. During the opening meeting, Koïchiro Matsuura, Director General of Unesco welcomed all and stressed the importance of the representatives of the civil society in the promotion of human rights. Mr. Matsuura said that NGO "constitute an essential framework of action and reflection on rights and freedoms and that it is thus natural that they are foreground partners to transpose in reality the objective of dignity and justice for all laid down by the United Nations for this commemoration". Ban Ki Moon, Secretary General of the United Nations addressed a video message of welcome and pointed out the fundamental importance of the Universal declaration of human rights.

Kiyo Akasaka, Under-Secretary-General for Communication and Public Information of UN recalled that it is in Paris, 60 years ago, that the General meeting of the United Nations adopted the Universal Declaration of Human Rights. He greeted the more than 2000 representatives of NGO who regis-



Koïchiro Matsuura, directeur général de l'Unesco — Director General of Unesco

Mathieu Chardon, 1<sup>er</sup> secrétaire de l'UIHJ — 1<sup>st</sup> Secretary of UIHJ





tered with the conference, noticing that the geographical distribution of the participants was *"much better than the previous years, in particular because of a better African and Asian representation"*.

Rama Yade, State Secretary in charge of Foreign affairs and Human rights of France, noted with satisfaction that the Universal declaration of human rights still causes much enthusiasm, sixty years after its adoption. Mrs. Yade recalled that it is France, in 1789, which stated *"this idea however simple according to which all men are born free and equal in right"*.

During the ceremony, Simone Weil, former State minister of France, recalled that if the ideal of human rights was marked in reaction to the atrocious crimes committed during the Second world war, in particular against the Jews — and of which she was both a witness and a survivor —, the defense of these principles is *"a combat of man against the death instincts and the hatred that inhabits him, a combat of reason against insanity, compassion against indifference"*. In a world where economy and risks is global, continued Mrs. Weil, NGO very early took the measurement of the world character of contemporary problems. They play a driving role, by defending human rights everywhere where they are flouted.

### The Clamor of the World

Then Shamina de Gonzaga, president of the 61<sup>th</sup> Conference, stressed that its objective is not to rewrite an already existing declaration or to write a new one, but still to reaffirm the Universal declaration of human rights.

Then work proceeded during three days in the form of many interactive workshops and roundtables on topics as varied as violence against women, health, violation of human rights, human rights to food, indivisibility of basic rights, dignity and justice for all, protection of children, immigration, the elderly, or education.

At the time of the closing ceremony, Ingrid Bettancourt, the former Colombian senator, send a message by videoconference. She declared that it was with great happiness that she could join the participants to share her emotion to have been able to listen to the interventions made within the framework of this ceremony. *"The Universal declaration of human rights is important because precisely, it is a declaration, which means that it is us, the people of the world, who speak through it and ask for our rights. More than a law, this declaration is thus the clamor of the world"*.

*Une partie de l'assistance — A part of the public*



## 3<sup>e</sup> institutes de l'ENP à Paris les 9 et 10 septembre 2008 : les constats

Les Institutes de l'Ecole nationale de procédure de Paris (ENP) se sont déroulées à Paris les 9 et 10 septembre 2008 et ont abordé le thème des constats.

### Plusieurs centaines de milliers de constats par an

Créées en 2006, les institutes de l'ENP sont devenues dès sa première édition le rendez-vous annuel de la formation pour les huissiers de justice et leurs collaborateurs. Le record d'affluence a été battu cette année pour la 3<sup>e</sup> édition (près de 500 inscrits), venus de toute la France métropolitaine — et même de Guyane — pour évoquer le thème très porteur des constats. On a remarqué dans la salle la présence de plusieurs membres de l'UIHJ, dont son président Jacques Isnard, toujours sur la brèche lorsqu'il s'agit de formation professionnelle. On a également remarqué la présence de l'Association italienne des officiers judiciaires européens (AUGE), représentée par Andrea Mascioli.

Le constat dressé par un huissier de justice est un document officiel par lequel un huissier de justice relate une situation matérielle afin de servir de preuve. En France, les huissiers de justice dressent chaque année plusieurs centaines de milliers de constats. Grâce à ce travail, des dizaines de milliers de procès sont évités ou gagnés pour celui qui l'a demandé. On comprend dès lors que de très nombreux huissiers de justice membres de l'UIHJ voudraient voir ce moyen de preuve consacré dans leurs pays.

C'est Guy Duvelleroy, président de la Chambre nationale des huissiers de justice (CNHJ), qui a inauguré la journée, insistant sur l'importance de la formation et souhaitant à chacun de fructueux travaux.

### Des huissiers de justice conscients de la nécessité d'une formation continue

Le premier thème (utilité, force probante et risques du constat) était présenté par Natalie Fricero, professeur à l'université de Nice Sophia-Antipolis, et également membre du Conseil scientifique de l'UIHJ, et par Jacques Castelain, huissier de justice à Lillers et gestionnaire de l'ENP. Evoquant tour à tour les aspects théoriques et pratiques des constatations par huissiers de justice, ce tandem s'est montré particulièrement vivant et efficace, sous forme de captivantes questions-réponses. Puis François Samain, huissier de justice à Paris et président de la Caisse de garantie de la CNHJ, a présenté les risques liés à la pratique des constats, reconnaissant fort heureusement que leur « sinistralité » était assez faible.

Isabelle Meyer, huissier de justice à Paris, s'est ensuite attachée aux constats de grève, secteur d'activité très particulier où l'huissier de justice doit développer tous ses talents pendant des périodes parfois très longues. Connaissant parfaitement le terrain, Me Meyer a su aller à l'essentiel tout en dévoilant tous ces « petits trucs » que l'on ne peut apprendre que par l'expérience pour accomplir au mieux cette difficile mission.

Puis ce fut au tour d'Alain Bobant, huissier de justice à Surgères et grand spé-